

Irénée le 27 juin dernier, à l'âge de 81 ans. Il avait occupé une grande place dans notre magistrature, dans notre littérature et dans notre vie nationale. Une autre plume que la nôtre retracera dans cette revue, croyons-nous, la physionomie et appréciera l'oeuvre de cet homme distingué. Mais nous tenons à lui rendre nous-même ici notre tribut d'hommage. Le juge Routhier a été assurément l'un des hommes les plus brillamment doués que notre nationalité ait produits. Il possédait une rare variété de facultés. Et il avait fécondé par l'étude les talents qui lui avaient été départis. Poète et prosateur, il a cultivé bien des champs divers. On signalera en sa personne le juriconsulte, le publiciste, l'orateur. C'est à ce dernier trait que je voudrais m'arrêter un instant, parce qu'il évoque en moi les plus vivaces souvenirs. Je n'oublierai jamais cette soirée de l'année 1876 — plus de quarante-quatre ans ! — où le juge Routhier conquit d'un seul coup la gloire oratoire. Il arrivait d'Europe où il avait fait un voyage précieux par les connaissances dont s'était enrichi son esprit et les amitiés illustres qu'il avait acquises. Et il donnait dans la salle Victoria — plus tard le Tara Hall —, sous les auspices du cercle catholique de Québec, une conférence sur les conférenciers de Paris. Il était déjà un homme très en vue. Ses écrits dans les journaux, ses polémiques avec MM. Fabre et Fréchette, ses *Causeries du dimanche*, ses débuts brillants dans la magistrature, spécialement son célèbre jugement relatif à l'influence indue dans l'élection contestée de Charlevoix, lui avaient donné déjà un grand prestige. Mais la conférence dont nous parlons vint mettre le sceau à sa réputation. Elle le plaça au premier rang de nos orateurs. Ce fut véritablement un enchantement. La vivacité du style, la diction, la voix, le geste, tout contribuait à captiver, à charmer l'auditoire, M. le juge Routhier ne lisait pas, il disait. Il interprétait avec un art merveilleux les citations magnifiques dont